

semi-annuels de 3½ p. c. soit en tout 7 p. c. (½ p. c. de plus que l'année dernière) et porter au crédit du fonds contingent environ \$7,000.

Nous constatons aussi une augmentation de \$200,000 dans les escomptes, et de \$261,000 dans les dépôts; la circulation de la banque s'est maintenue au même chiffre; la valeur des propriétés immobilières possédées par la banque a diminué de \$19,000, ce dont nous devons féliciter les actionnaires car les fonds d'une banque doivent être le moins possible immobilisés en propriétés foncières et il est de bonne politique de vendre dès qu'une occasion favorable se présente, cel les qu'on a été obligées d'acheter pour se couvrir de créances en souffrance.

La réserve légale, espèces et billets de la Puissance a été augmentée de \$6,000 environ, les capitaux immédiatement réalisables se montent à \$215,831.34, somme qui, en tenant compte du fonds de réserve et du contingent de \$158,000 met la banque à l'abri de toute panique, de toute demande inattendue de remboursement de fonds de la part des principaux créanciers, les déposants.

Nous avouerons franchement que nous ne nous attendions pas à un état de choses aussi satisfaisant, étant données les misères de l'exercice écoulé, qu'un bénéfice net atteignant 8½ p. c. sur le capital. Nous en félicitons sincèrement les directeurs, et en particulier MM. A. Desjardins M. P. le digne président et M. A. L. de Martigny, le populaire et habile directeur gérant.

Nous avons applaudi, l'année dernière à l'élection de M. de Martigny à la position qu'il occupe depuis un an dans le bureau de direction et nous sommes heureux de constater qu'il a parfaitement réalisé ce qu'on attendait de son expérience des affaires et de son habileté comme financier.

BANQUE VILLE-MARIE

Rapport annuel des directeurs aux actionnaires de la banque Ville-Marie

MESSIEURS,

Les Directeurs ont l'honneur de vous soumettre le rapport suivant montrant le résultat des opérations de l'année terminée au 31 mai 1889.

Les bénéfices de l'année, déduction faite des intérêts, des dépenses et de la perte approximative sur les créances douteuses ou mauvaises, s'élèvent à.... \$48,419.51

Balance au crédit du compte des profits et pertes de l'année précédente..... 3,090.80

Faisant un montant..... \$51,510.31

Affecté comme suit :

Dividende 3½ o/o.....

le 1er Décembre 1888.....\$16,745.05

3½ o/o.....

1er Juin 1889..... 16,745.05

Vol à Hull le 15.....

Janvier 1889..... 6,273.00

Porté au Fonds.....

Contingent..... 6,000.000

Balance restant.....

au compte des.....

Profits et Pertes... 5,747.21

\$51,510.31

Les Directeurs ont encore à vous an-

noncer une augmentation considérable dans les affaires de la Banque et dans ses profits nets qui ont dépassé ceux de l'année dernière d'environ dix mille piastres. Cet accroissement des bénéfices provient en grande partie de l'extension des affaires, et en partie des pertes minimales. Cependant, en raison de la somme soustraite à Hull, et du règlement final d'un certain nombre de comptes en voie de conclusion, les Directeurs ont jugé opportun de ne rien ajouter au Fonds de Réserve, mais ils ont porté le surplus au compte Contingent et aux Profits et Pertes.

Aucune nouvelle succursale n'a été créée durant l'année; celle de St. Jérôme a été transportée à Sta. Thérèse, et ce changement promet des résultats très satisfaisants.

Les succursales ont été inspectées de temps en temps, comme d'habitude, et elles ont contribué pour leur part à la prospérité générale de la Banque.

Les Directeurs croient devoir exprimer encore leur entière satisfaction de la manière intelligente et de la fidélité avec laquelle les différents officiers se sont acquittés de leurs devoirs respectifs. Le tout humblement soumis.

W. WEIR,

Président.

Montréal, 19 Juin, 1889.

ACTIF

Espèces.....	\$ 24,886 66
Billets de la Puissance.....	57,626 00
Billets et chèques sur autres banques.....	45,803 27
Dû par banques au Canada.....	47,924 49
Dû par banques en pays étrangers.....	14,617 79
Dû par banques dans le Royaume-Uni.....	4,956 41
Prêts garantis par stocks, etc.....	91,347 96
Prêts à des corporations.....	13,269 15
	299,531 78

Billets escomptés courants.....1,331,600 01

Billets dus et non spécialement garantis..... 37,022 38

Autres dettes non spécialement garanties..... 22,508 05

Billets dûs et garantis..... 14,307 42

Propriétés immobilières..... 75,580 33

Edifices des succursales..... 25,837 06

Hypothèques sur propriétés vendues par la banque..... 7,937 52

Autres hypothèques..... 13,579 66

Autres créances comprenant les actions possédées par la banque..... 296,983 90

419,918 47

2,124,888 06

PASSIF

Capital souscrit \$500,000, payé.. 478,430 00

Fonds de réserve.. 20,000 00

Profits et pertes... 5,747 21

504,177 21

Billets en circulation.....	410,200 00
Dépôts du gouvernement fédéral, remboursable à demande.....	24,428 69
Autres dépôts remboursables à demande.....	252,525 90
Autres dépôts remboursables avec intérêt.....	914,836 91
Autres dettes.....	1,974 30
Dividende payable au 1er juin 1889.	16,745 05
	\$2,124,888 06

U. GARAND, Caissier.

Montréal, 31 mai 1889.

En proposant l'adoption du rapport, le président fit les remarques suivantes :

La perte que nous avons subie à Hull a eu pour cause la négligence du gérant de cette succursale, qui n'a pas suivi les instructions de tenir toujours sous clef sa réserve de billets. Depuis cet accident, la Banque a pris des assurances de garantie contre la négligence aussi bien que contre la malhonnêteté de ses employés. Ces assurances couvriront à l'avenir les pertes de ce genre, s'il en arrivait.

A part cet accident, les pertes de la banque ont été moindres que d'habitude. Les directeurs se sont aperçus, depuis quelque temps que le crime de faux en écriture privée augmentait et ils ont pris des soins particuliers pour s'en préserver. La banque n'a subi aucune perte sur de faux billets. Un autre crime contre lequel il faut se garantir, c'est la répudiation de leur véritable signature par certaines personnes, sur des engagements commerciaux lorsque les faiseurs ou prometteurs ont quitté le pays. On a essayé de frauder la banque de cette façon, mais nous avons toujours assez de preuves pour établir l'authenticité de la signature et des effets.

Depuis notre dernière assemblée annuelle, les anciens bureaux de la banque ont été vendus pour le plein montant pour lequel ils étaient portés dans nos livres, et le notaire est à préparer les actes nécessaires. Cette vente réduit de près de \$40,000 le montant du compte des immeubles. Le règlement de diverses affaires actuellement en liquidation diminuera de beaucoup le montant des billets en souffrance. Le seul montant considérable de l'actif qui nous reste à examiner, est celui des actions de la banque que l'ancienne administration s'est fait transporter pour garantir la banque contre toute perte; les directeurs ont cru qu'il n'était pas opportun de mettre ces actions sur le marché, à moins de pouvoir les placer à une forte prime, car les placer au pair équivaldrait à payer 7 p. c. pour se procurer des fonds. Une autre raison qui les a décidés à retarder la vente de ces actions c'est que les chartes des banques vont expirer l'année prochaine; et quoique les directeurs ne prévoient pas de changements sérieux dans les privilèges des banques, ils sont sous l'impression que les actions des banques en général vaudront un plus haut prix lorsque les chartes auront été renouvelées et que l'on connaîtra exactement les termes et conditions de ce renouvellement.

Quant à la perspective de l'année courante, on peut dire que, quoique le printemps ait été hâtif, la perspective de la récolte dans cette province est à peine aussi belle que l'année dernière. Dans

quelques localités les pâturages ont souffert de la gelée et la récolte de foin, d'après les informations de nos succursales, ne sera pas en moyenne, égale à celle de l'année dernière. Les grains ont aussi souffert de l'humidité et du froid surtout sur les terres basses où les champs ont été inondés. Cependant les cultivateurs espèrent que, avec du beau temps, les récoltes ne souffriront pas autant que les apparences actuelles pourraient le faire craindre.

L'industrie laitière promet beaucoup, tant au point de vue de la quantité que des prix, le marché du fromage étant beaucoup plus élevé qu'à la date correspondante de l'année dernière.

Les affaires en bois de sciage ont été égales à celles de la saison précédente, la plupart des clients de la banque ont vendu leur coupe de la saison à des prix un peu plus élevés que ceux obtenus l'année dernière. Les pluies abondantes ont favorisé les commerçants de bois en leur permettant d'amener tous leurs billots des petites rivières dans des eaux plus profondes et pour ce qui regarde la province, presque tous les billots sont actuellement rendus aux scieries.

Pendant l'année, les paiements ont été faits assez régulièrement; mais il y a eu moins de régularité dans les deux derniers mois, surtout dans le règlement de petits engagements, ce qui prouve la rareté générale de l'argent à la campagne.

En terminant son discours, M. le président parla en ces termes de la question du renouvellement des chartes des banques. Quoique je ne croie pas qu'aucun gouvernement canadien puisse se décider à priver les banques de leur circulation, ni qu'aucun parlement canadien veuille sanctionner une mesure si fatale pour le progrès et la prospérité du pays, cependant, comme la question a été discutée de tous côtés, je veux en signaler l'importance aux hommes d'affaires et aux membres du parlement du Canada. Les trois choses dont le Canada a le plus besoin sont : Des chemins de fer, des chemins macadamisés et des capitaux à bon marché. Le gouvernement a fait beaucoup dans le sens de la première; la population elle-même doit pourvoir à la seconde et les banques devront fournir la troisième. La circulation des banques est le seul capital réellement à bon marché que nous ayons dans le pays. Elle a augmenté d'une moyenne de \$1,000,000 il y a vingt ans, à une moyenne de \$32,000,000 à l'époque actuelle. Dans dix ans, si on ne l'embarasse pas, elle dépassera \$50,000,000; — capital toujours disponible pour les besoins du pays et que l'on pourra prêter à un taux raisonnable d'intérêt, quel qu'élevé que puisse être la valeur de l'argent dans les autres pays.

D'un autre côté, si l'on enlève aux banques leur circulation, on les forcera non seulement à diminuer considérablement leurs avances, mais à fermer au moins la moitié de leurs succursales actuelles qui, sans le profit que donne la circulation, ne donneraient aucun bénéfice. Quant à ce qui regarde la Banque Ville-Marie, je doute qu'il vailût la peine de conserver une seule succursale, si l'on nous enlevait notre circulation.

Cette mesure, si elle était générale, diminuerait les bénéfices des banques, mais aussi elle serait la ruine de certaines d'entreprises commerciales ou industrielles à la campagne dont le succès dépend en grande partie des facilités accordées par les succursales des banques.

Puis les propositions suivantes ont été faites et adoptées unanimement :